

# Allocution

\*\*\*

Prononcée par Monsieur Gaston FLOSSE  
Sénateur de la Polynésie française

A l'occasion de la discussion sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale (LFSS pour 2009-ITR)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,  
Chers Collègues,

Le Gouvernement nous demande d'approuver un projet de loi qui va porter gravement atteinte aux populations d'Outer-mer Calédoniens, Polynésiens, Wallisiens. Tous nos fonctionnaires seront touchés. Même les retraités actuels, qui auraient dû pouvoir compter sur la sécurité juridique d'une pension légalement acquise, seront plafonnés sans considération pour leurs différentes fonctions antérieures. Un fonctionnaire qui prendra sa retraite à partir de 2009 perdra du jour au lendemain la moitié de ses revenus. Celui qui prendra sa retraite dans vingt ans perdra 60% de ses revenus.

Est-ce légitime ? Est-ce équitable ? Si c'est juste, alors il faut aussi réduire de moitié les revenus des fonctionnaires métropolitains qui prennent leur retraite. Cela vous paraît déraisonnable ?

Vous pensez que ce serait une provocation inacceptable ? Alors, pourquoi, M. Jego, voulez vous faire subir ce traitement injuste à vos concitoyens éloignés ? Oui, pourquoi ? Nous connaissons tous, malheureusement, la honteuse réponse : parce qu'ils sont loin, parce-qu'ils sont dispersés, parce qu'ils n'ont aucun pouvoir de nuisance pour troubler votre quiétude et votre autosatisfaction.

Avant même que les premières répercussions financières ne se concrétisent, la loi Jego fait déjà pas mal de dégâts. En Polynésie française par exemple il y a environ 150 enseignants qui ont décidé de prendre leur retraite immédiatement pour ne pas être lourdement pénalisés pendant tout le reste de leur vie. Nous aurons, jusqu'à la fin de l'année scolaire, 150 classes soit près de 4 000 enfants sans enseignant qualifié. Mais quelle importance ? Après tout ce ne sont que de petits indigènes. Ils ont déjà la chance de vivre au soleil toute l'année, on ne va pas, en plus, se soucier de la qualité de l'enseignement qu'ils reçoivent. Faire sa cour à Bercy, aux frais de quelques milliers de fonctionnaires, sans se rendre impopulaire en métropole, c'est tellement plus important, et plus gratifiant !

Les élus, les organisations syndicales et l'ensemble des populations se sont émus de la brutalité de cette réforme, ils se sont indignés de l'absence totale de concertation entre toutes les parties concernées. Je partage évidemment ce point de vue et je me joins à leurs protestations. Mais je voudrais surtout mettre en évidence ce qui me choque le plus : le mensonge et l'hypocrisie du Gouvernement dans cette affaire.

Pour s'assurer le soutien du Parlement et de l'opinion publique, le Gouvernement a fondé sa communication sur deux énormes mensonges.

Premier mensonge : On vous a dit et répété Chers collègues que l'indexation des retraites dans les collectivités d'Outre-mer était injuste parce-qu'elle profitait à des milliers de fonctionnaires qui avaient fait toute leur carrière en métropole et qui venaient s'installer en Outre-mer après leur départ en retraite pour bénéficier de cette aubaine.

C'est une grossière caricature de la réalité. C'est un mensonge. Certes, il y a, en Polynésie française quelques dizaines de retraités qui n'avaient jamais exercé chez nous avant leur retraite.

Mais à une écrasante majorité, ces retraités vivant actuellement en Polynésie française sont des Polynésien d'origine ou des métropolitains qui y ont travaillé très longtemps.

La mesure que nous propose, ou plutôt que nous impose, le Gouvernement ne vise pas à mettre fin à une aubaine injustifiée pour des fonctionnaires métropolitains. Elle légalise la situation de ces quelques profiteurs et tricheurs mais surtout votre loi M. Jégo pénalise les populations autochtones : Calédoniens, Polynésiens, Wallisiens. D'ailleurs, s'il y avait une once de sincérité dans le discours de M. Jégo, il suffirait qu'il nous propose un article unique exigeant dix ans d'activité Outre-mer pour bénéficier des conditions actuelles de retraite. Vous voyez bien que ce projet de loi n'a rien à voir avec le discours officiel. Vous voyez bien que quelques dizaines de métropolitains opportunistes servent de paravent commode à une opération de Bercy contre les populations d'Outre-mer. Vous voyez bien que les vraies victimes sont les fonctionnaires d'Etat originaires de l'Outre-mer : ce sont les Calédoniens, Polynésiens et Wallisiens.

Je peux vous assurer que nos populations ne s'y trompent pas. Juste avant mon départ, un fonctionnaire polynésien âgé d'une quarantaine d'années m'a dit avec une grande amertume, je cite, : *« tant que la retraite indexée bénéficiait surtout aux métropolitains, ils l'ont maintenue. Maintenant que c'est nous, les maohi, comprenez les indigènes qui occupons la majorité des emplois de la fonction publique ils la suppriment. »*

Deuxième mensonge : L'indexation, d'après M. Jégo n'aurait rien à voir avec le coût de la vie. Lors de sa dernière visite touristique en Polynésie française, notre Secrétaire d'Etat, qui s'est plus intéressé aux mânes de Jacques Brel qu'aux angoisses des fonctionnaires polynésiens, a consenti lors d'une brève escale à Tahiti à son retour des Marquises, à s'exprimer sur les ondes de RFO. La journaliste qui l'interrogeait lui a naturellement demandé si l'indexation des fonctionnaires en activités allait être également supprimée puisque le coût de la vie est en principe équivalent pour un actif et pour un retraité. C'était une bonne question. Savez-vous ce qu'a répondu notre ineffable Secrétaire d'Etat ? Je vais vous le dire, car vous ne devineriez jamais.

M. Jégo a tout bonnement osé dire que l'indexation des fonctionnaires en activité n'avait rien à voir avec le coût de la vie. Selon lui, l'indexation des fonctionnaires en activité reste indispensable parce qu'il faut bien une carotte pour que des fonctionnaires métropolitains acceptent de venir travailler chez nous. Je suis un vieux routier de la politique, je croyais avoir tout vu et tout entendu en matière d'arrogance parisienne et de mépris colonial, mais là, vraiment, je tire mon chapeau à M. Jégo ; il a battu tous les records. Je n'arrive pas à voir comment on pourrait accumuler autant d'insultes et de mensonges en une seule phrase. Il y aurait des quantités de réponses à faire à ce monument d'ânerie. Je me contenterai de deux questions :

1- Pourquoi l'indexation s'applique-t-elle aux instituteurs, aux agents de service, aux douaniers et aux agents de l'administration pénitentiaire, qui sont autochtones ? Si l'indexation n'est pas justifiée par le coût de la vie, il faut les désindexer tout de suite. Ils n'ont pas besoin d'une belle carotte pour travailler chez eux.

2- Lorsqu'il ne sera plus nécessaire de tendre des carottes aux fonctionnaires métropolitains pour les attirer chez nous parce-que les autochtones occuperont tous les emplois, on supprimera donc l'indexation des actifs. Nous apprécierons que M. Jego nous dise plus précisément combien de métropolitains nous devons garder chez nous pour éviter que nos fonctionnaires ne subissent le sort de nos retraités.

Evidemment vous avez tous compris comme moi que ce discours est absurde. L'indexation des fonctionnaires actifs et retraités est uniquement justifiée par le coût de la vie. Tous ceux qui ont vécu chez nous le savent. L'argument de M. Jego n'est qu'une hypocrisie de plus pour tenter de justifier le mauvais coup qu'il porte à nos retraités.

Mers chers collègues, je sais que ce projet de loi a déjà été adopté par l'Assemblée Nationale, et je connais aussi les moyens de pression que le Gouvernement sait mettre en œuvre.

Je n'ai pas d'illusions. J'ai proposé, comme beaucoup de mes collègues d'Outre-mer, quelques amendements pour tenter de réduire un peu les plus gros dégâts de cette loi. J'espère que vous les adopterez. Mais , en vérité, c'est le dispositif tout entier qu'il faudrait rejeter afin d'entreprendre une concertation sereine et honnête avec toutes les parties concernées.

Je sais que les élus de l'Outre-mer n'ont pas un poids suffisant pour parer le coup qu'on leur porte. Mais avant que vous preniez votre décision chers collègues, permettez-moi de vous adresser deux messages :

- 1- Demandez-vous avant de voter ce que vous feriez si le Gouvernement proposait que tous les fonctionnaires de votre circonscription perdent la moitié de leurs revenus le jour où ils prendront leur retraite.
- 2- Essayez de penser aux sentiments qu'éprouveront les populations d'Outre-mer. Je sais bien que les mouvements de grève et protestation à 20 000 km ne vous émeuvent pas beaucoup. Mais si l'image de la France dans l'esprit de ces populations et la pérennité de sa présence vous intéresse, vous devriez bien réfléchir avant de vous déterminer.

Pour toutes les raisons évoqués ci-dessus je voterai contre votre loi inique et injuste M. Jego